

VOUS VOULEZ RÉALISER DES CHANTIERS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES AUX AIDES FINANCIÈRES SANS ÊTRE RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ?

La qualification-chantier vous permet de donner à vos clients l'accès aux aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov', CEE...).

**COMMENT  
ÇA MARCHE ?**

**LE CLIENT  
INITIE SA  
DEMANDE  
D'AIDES**

**1**

L'ENTREPRISE INFORME SON CLIENT DE LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DES AIDES AUX TRAVAUX DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE.

**2**

UNE FOIS LE DEVIS SIGNÉ, L'ENTREPRISE TRANSMET LES DOCUMENTS À L'ORGANISME DE QUALIFICATION.

**3**

L'ORGANISME DE QUALIFICATION INSTRUIT LA DEMANDE DE QUALIFICATION-CHANTIER ET DÉLIVRE L'ATTESTATION QUALIFICATION-CHANTIER À L'ENTREPRISE.

**4**

APRÈS RÉCEPTION DE L'ATTESTATION QUALIFICATION-CHANTIER, L'ENTREPRISE RÉALISE LES TRAVAUX ET FAIT SIGNER LE PV DE RÉCEPTION AU CLIENT.

**5**

L'ENTREPRISE ENVOIE LE PV DE RÉCEPTION ET LA FACTURE À L'ORGANISME DE QUALIFICATION.

**6**

L'ORGANISME DE QUALIFICATION DÉCLENCHE L'AUDIT SUR LE CHANTIER EN LIEN AVEC L'ENTREPRISE.

**7**

LE CHANTIER EST AUDITÉ PAR UN ORGANISME INDÉPENDANT EN PRÉSENCE DE L'ENTREPRISE.

**8**

L'ORGANISME DE QUALIFICATION ADRESSE LE RAPPORT D'AUDIT À L'ENTREPRISE.



**ET APRÈS ?**

cf. détails page suivante "suite à l'audit"

# QUELS SONT LES POINTS DE VIGILANCE ?



## DEVIS

- ✓ MENTIONS DU DEVIS RGE À RESPECTER (sauf référence à la qualification RGE).
- ✓ CLAUSES SPÉCIFIQUES À INSÉRER, TELLES QUE :
  - Clause suspensive si la qualification-chantier n'est pas acceptée par l'organisme de qualification.
  - Mention que le chantier devra obligatoirement être audité dans les 3 mois suivants la réalisation des travaux.
  - Information sur la collecte des coordonnées du client pour la gestion de la qualification-chantier, dont l'adresse email du client.

 Un document spécifique CAPEB sur les devis / factures qualification-chantier est disponible.



## AUDIT

- ✓ UTILISATION DES GRILLES D'AUDIT RGE en vigueur.
- ✓ À réaliser **DANS LES 3 MOIS** qui suivent la fin du chantier.

### SUITE À L'AUDIT :

L'entreprise reçoit le rapport d'audit :

- En cas d'écart, l'entreprise doit corriger les anomalies et un nouvel audit peut être demandé.
- Si l'audit n'est pas conforme (écarts non levés), la qualification-chantier peut être retirée.
- Si l'audit est conforme, l'attestation de qualification-chantier est mise à jour par l'organisme de qualification afin que le client puisse l'utiliser dans ses demandes de versement d'aides.



## TARIFS

Le coût de la qualification-chantier s'élève à :  
(incluant les frais d'audit, de gestion et d'accompagnement...)

↓  
**450€ HT**  
chez QUALIBAT

↓  
**500€ HT\***  
chez Qualit'EnR

↓  
**450€ HT**  
chez QUALIFELEC

\* puis 438€ HT pour chaque autre qualification-chantier (réalisée la même année).



## À NOTER

- Une expérimentation jusqu'au 31 décembre 2023 pour trois chantiers maximum.
- Une catégorie de travaux par qualification-chantier.
- La qualification-chantier n'est valable que pour un chantier à la fois.
- La sous-traitance est interdite.
- La bonne connaissance des DTU est requise pour appliquer les règles de l'art et éviter les non-conformités lors de l'audit.
- L'utilisation des grilles d'audit RGE est requise.
- Le dispositif est aussi ouvert aux entreprises déjà RGE pour les entreprises qui voudraient expérimenter un domaine de travaux pour lequel elles n'ont pas de qualification RGE.

POUR EN SAVOIR +  >>